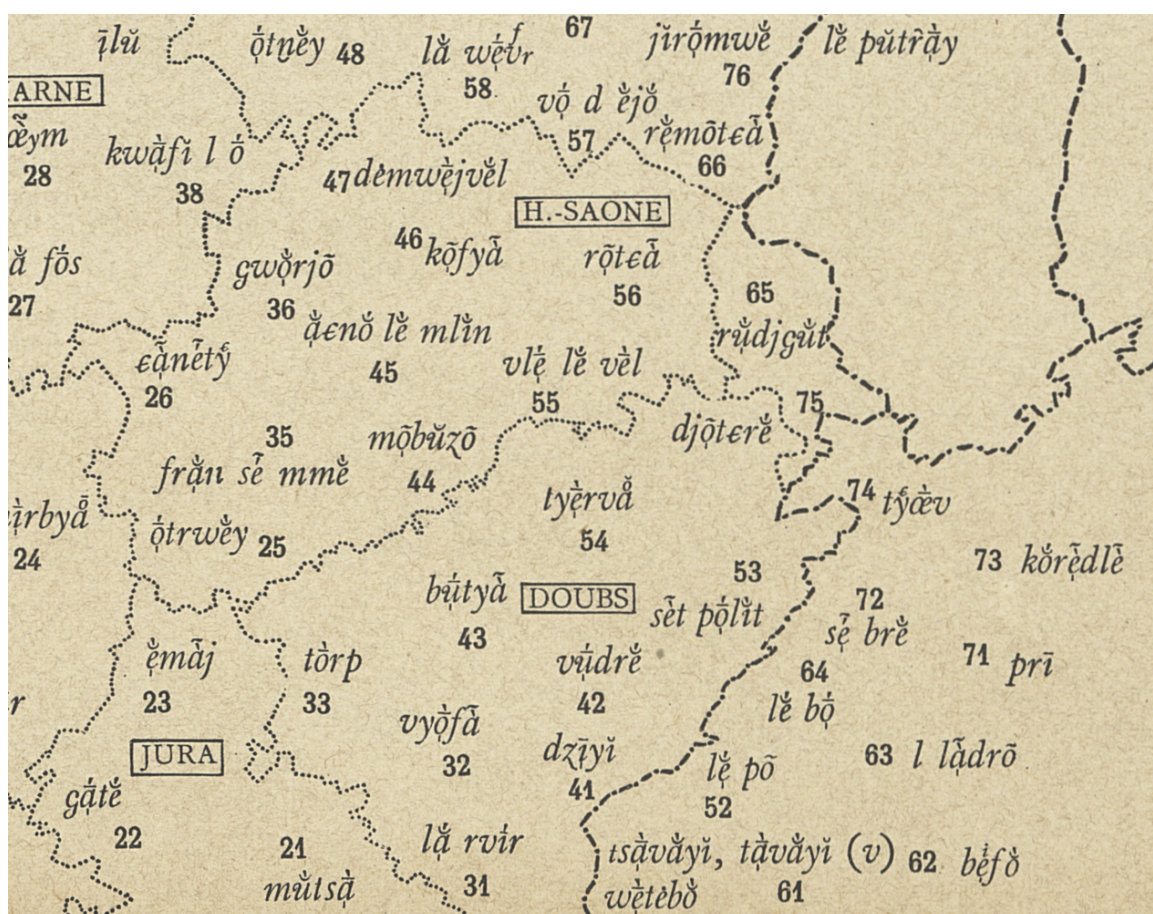


# Une graphie phonétique pour le patois

## TRAVAIL DE MATURITÉ

Félix Légeret



Discipline : français

Professeur responsable : Michel Angi

Expert : Nicolas Barré

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>1</b>
1.1. La réalité linguistique.....	1
1.1.1. Langues et dialectes.....	2
1.1.2. Patois.....	3
1.2. Qu'est-ce que le patois jurassien et comment le nommer.....	4
<b>2. Le comtois</b> .....	<b>4</b>
2.1. Histoire.....	4
2.2. Sauvegarde.....	7
2.3. État actuel.....	9
<b>3. Démarche</b> .....	<b>10</b>
3.1. Problématique.....	10
3.2. Préambule.....	10
3.3. Cadre d'élaboration.....	12
3.3.1. Graphies existantes.....	12
3.3.2. Principes.....	16
3.4. Déroulement du travail et élaboration de la graphie.....	17
<b>3.5. Graphie finale</b> .....	<b>20</b>
3.5.1. Terminologie et codes typographiques.....	20
3.5.2. Voyelles.....	21
3.5.3. Semi-consonnes.....	22
3.5.4. Consonnes.....	22
3.5.5. Remarque.....	24
3.6. Critiques et doutes.....	24
3.6.1. La forme.....	24
3.6.2. La démarche.....	25
<b>4. Conclusions</b> .....	<b>26</b>
<b>5. Remerciements</b> .....	<b>26</b>
<b>6. Bibliographie</b> .....	<b>27</b>
<b>7. Déclaration et autorisation</b> .....	<b>29</b>
Déclaration.....	29
Autorisation.....	29
<b>Annexes</b> .....	<b>I</b>
Annexe n° 1 : aide pour l'alphabet phonétique international (API).....	I
Annexe n° 2 : carte d'isoglosses.....	II
Annexe n° 3 : préambule du document présenté aux patoisants.....	III

Illustration de couverture : carte n°00II («Noms patois des localités») de l'*Atlas Linguistique de la France*.

# 1. Introduction

Vous pouvez en faire l'expérience par vous-même. Prenez un groupe de gens quelconques et demandez-leur de vous citer les langues parlées en Suisse. Vous obtiendrez sans problème les quatre langues nationales, voire l'anglais. Les plus intrépides iront jusqu'à citer l'alémanique. Il est cependant très rare que, spontanément, on cite le patois. Lequel ? D'ailleurs, qu'est-ce que le patois ? Qu'est-ce qu'un patois ? Tant de questions témoignant d'une bien malheureuse méconnaissance linguistique due à des années de politiques résolument centralisatrices et monolingues.

## 1.1. La réalité linguistique

De nos jours, l'Europe est principalement constituée d'États-nations monolingues. Quelques États un peu hybrides tels que la Suisse ou la Belgique utilisent quant à eux les langues majoritaires des pays environnants. C'est de ce modèle – un État, une langue – que vient, chez beaucoup de monde, une vision faussée de la réalité linguistique.

On a en effet tendance à oublier, ou à ignorer, qu'il y a à peine deux-cents ans, les langues que nous connaissons aujourd'hui n'étaient pas majoritaires. Elles étaient uniquement parlées par les lettrés, et, hormis le prestige social qui leur était associé, et leur fonction administrative, rien ne les différençait de ce que nous appelons aujourd'hui les patois. L'Europe était constituée d'une mosaïque de langues plus ou moins compréhensibles entre elles qui formaient un dégradé progressif.

La situation actuelle est bien autre. Les parlers du pouvoir ayant été imposés sur tout le territoire d'influence de celui-ci, nous avons établi deux catégories : les langues, celles méritant de porter un nom, et un groupe hétéroclite qu'on appela les patois, dans lequel on rassembla tous ces parlers malmenés par l'Histoire.

Il en résulte une grande confusion entre des termes comme langue, parler, dialecte, ou patois. En effet, la distinction n'est pas d'une grande clarté et toute classification linguistique est une simplification de la réalité.

### 1.1.1. Langues et dialectes

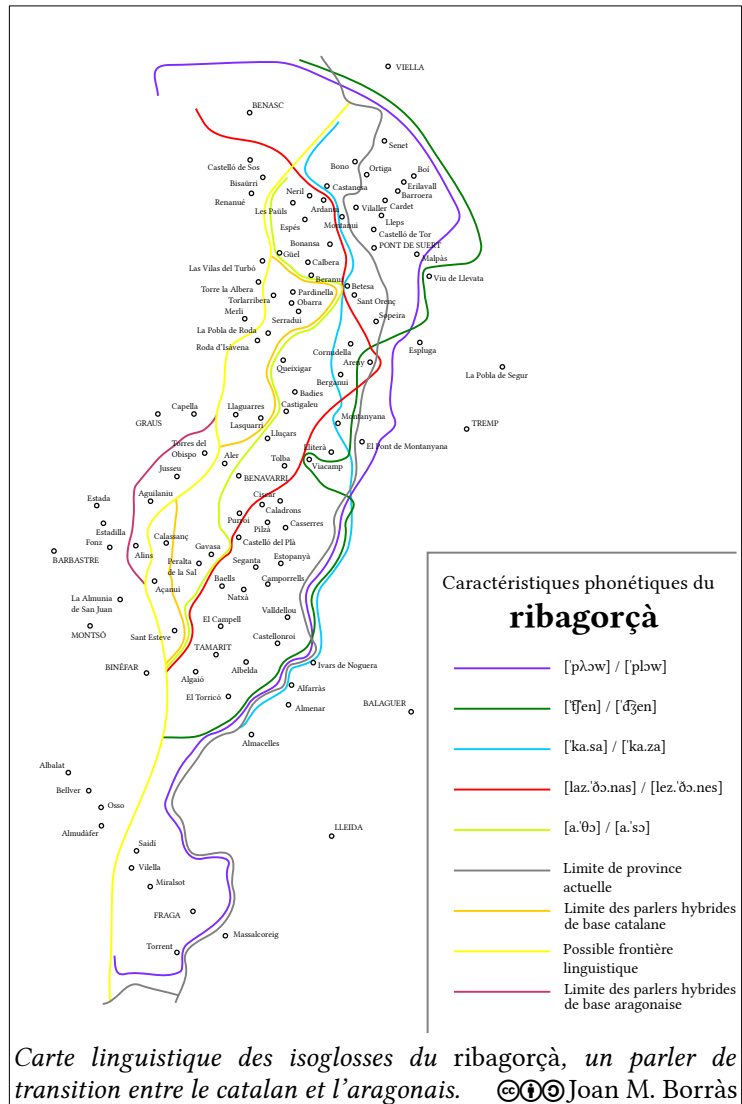
Scientifiquement, les notions de langue et de dialecte viennent de la présence d'isoglosses. Un isoglosse est une frontière géographique qui sépare deux caractéristiques linguistiques précises.

Comme on peut le voir sur cette illustration (voir annexe n° 2 pour la version agrandie), il arrive qu'un nombre conséquent d'isoglosses se regroupent pour former ce qu'on appelle un « faisceau d'isoglosses ». C'est généralement ce dernier qui va être considéré comme la frontière linguistique entre deux langues ou deux dialectes.

La distinction entre langue et dialecte, quant à elle, se base sur la notion d'intercompréhension. Par exemple, si, dans une zone donnée, les différences sont trop nombreuses et empêchent la compréhension mutuelle entre deux locuteurs situés chacun d'un côté d'un faisceau, on considèrera cela comme deux langues distinctes.

À l'inverse, si, dans cette même zone, le parler est suffisamment uniforme pour que les locuteurs se comprennent entre eux malgré la présence d'un faisceau d'isoglosses (et donc de différences linguistiques conséquentes), il s'agit d'une langue divisée en deux dialectes.

Autrement dit, un dialecte n'est rien de plus que la subdivision d'une langue. Contrairement à l'idée véhiculée par l'imaginaire collectif, **ce n'est pas une variante dérivée voire déformée du parler majoritaire**. Le parler majoritaire est en effet un dialecte comme les autres, à la différence près qu'il est à l'origine du standard normatif de la langue. Cela implique également qu'en linguistique, le concept de « faute de langage » n'existe pas. Ce ne sont que des écarts par rapport à la norme.



Malgré tout, le regroupement de dialectes par langues est lui aussi une construction. D'une part, un parler situé au beau milieu d'un faisceau d'isoglosses combinera certaines caractéristiques des deux langues et ne pourra être classé dans aucune d'entre elles : c'est ce qu'on appelle un parler de transition (cf. *ribagorçà*).

D'autre part, il est tout à fait possible que le locuteur d'un dialecte donné comprenne les dialectes environnants, mais que les locuteurs de ces derniers ne se comprennent pas entre eux. Appliqué à grande échelle, c'est ce qu'on appelle un continuum dialectal, en d'autres mots un dégradé, et c'était le modèle dominant dans toutes les langues il y a quelques siècles encore.

Une chose cependant doit être mise au clair : ce n'est pas parce que le modèle des langues régionales est révolu en Europe qu'il n'est plus valable. Il fait partie intégrante de l'histoire de toutes les langues, continue d'exister ailleurs dans le monde et continuera d'influencer l'évolution des langues à venir.

### 1.1.2. Patois

Je n'ai, jusqu'à présent, que peu parlé du terme « patois ». Ce mot est peu utilisé scientifiquement car très ambigu. En effet, il est employé dans toute la francophonie pour parler de diverses langues minoritaires, ce qui induit une grande polysémie, car il peut non seulement désigner plusieurs langues très différentes (par exemple le franc-comtois, l'arpitan, le wallon, etc.), mais aussi être utilisé comme un terme générique équivalent à *dialecte* (par exemple « le patois ajoulot ») ou encore *parler* (par exemple « le patois de nos aïeux »).

De plus, ce terme prend parfois, à cause de son histoire, une connotation péjorative et a tendance à nous faire oublier que **ce que nous appelons patois sont des langues à part entière**. On trouve donc chez beaucoup de monde une vision totalement faussée de ce qu'est le patois :

« [Le patois] n'était en fait qu'un mélange de français déformé, de mots empruntés à l'allemand, l'espagnol, voire l'italien, la Franche-Comté étant une région de passage.<sup>1</sup> »

---

1 *Le langage de nos gens*, <http://lasagadesoche.chez-alice.fr/fouchecourt/cadre.htm>.

## 1.2. Qu'est-ce que le patois jurassien et comment le nommer

Ainsi, qu'est-ce que le patois jurassien? Il s'agit d'une langue romane, appartenant au groupe des langues d'oïl de l'Est, parlée principalement dans le canton du Jura, une partie du Jura bernois ainsi qu'une grande partie de la Franche-Comté.

Dans les milieux académiques, on l'appelle **franc-comtois** ou **parler comtois d'oïl** (pour le différencier du parler comtois francoprovençal).

Les locuteurs en question, appelés **comtophones** par les linguistes et plus couramment **patoisants**, utilisent quant à eux majoritairement l'appellation **patois**. On trouve également la dénomination **comtois**, notamment chez François Busser, dans son livre *Connaissance du patois* (2013).

J'utiliserai indifféremment ces termes pour parler de **la même langue**. J'ai toutefois tendance à utiliser «comtois» pour parler de la langue en général, en raison de la concision et de la clarté du terme, et «patois» pour parler de la langue dans un sens plus local et culturel.

## 2. Le comtois

### 2.1. Histoire<sup>2</sup>

Le comtois est, sans grande surprise, une langue provenant en majeure partie du latin populaire. Colonisés par les Romains entre 51 et 58 avant notre ère, les peuples celtiques habitant le massif du Jura abandonnent peu à peu leur langue, apparemment non pas sous la contrainte, mais pour des raisons d'ascension sociale ou pour faciliter le commerce. Malgré les idées reçues propagées par les mythes nationaux, ces peuples laisseront très peu de traces dans la langue actuelle, hormis quelques mots parmi les toponymes et le lexique intemporel du monde rural.

On observe avec l'installation des peuples germaniques (dès la fin du 4<sup>e</sup> siècle dans le Jura) une série de changements importants en latin populaire, accentués par l'affaiblissement du pouvoir central. La population continue d'utiliser la langue romane, mais emprunte beaucoup au vieux-francique. En français, et encore davantage en comtois, bon nombre de mots courants proviennent de ces langues.

---

<sup>2</sup> Elzingre (2005) : 4-18 ; Godat (2002) : 9-12.

C'est de cette époque que datent les fameux noms en *-court-* ou *-villers-*, formés d'un anthroponyme germanique et d'un nom signifiant « domaine rural », typiques du Jura et des régions avoisinantes. C'est en effet une période de défrichement : les forêts laissent place aux pâturages et aux propriétés rurales.

L'éclatement des langues a lieu en même temps que celui de l'Empire romain. Du 4<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> siècle, les langues évoluent chacune de leur côté et dessinent déjà les aires linguistiques actuelles : les langues d'oïl dans la moitié nord de la France, le Jura suisse, la Belgique romane et les îles Anglo-Normandes ; le groupe occitano-catalan dans la moitié sud de la France ; et le francoprovençal<sup>3</sup> en Savoie, au val d'Aoste et en Suisse romande en général. Cela dit, il est probable que, jusqu'au 13<sup>e</sup> siècle, l'aire de répartition du francoprovençal s'étendait jusqu'au Vosges et qu'elle ait englobé une bonne partie de l'aire actuelle du franc-comtois, avant de reculer sous l'influence du parler de Besançon<sup>4</sup>. Cette avancée du comtois s'est stoppée au Jura Sud – où l'on parla jusqu'il y a peu un parler de transition entre francoprovençal et franc-comtois – probablement au 16<sup>e</sup> siècle pour des raisons confessionnelles.

L'abbaye de Moutier-Grandval, déjà propriétaire de nombreuses terres dans le Jura, passe en 999 sous le pouvoir temporel des princes-évêques de Bâle. Entre le 10<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> siècle, profitant de cette emprise, ceux-ci étendent leur territoire : le Jura et l'Alsace font désormais partie de l'évêché de Bâle, lui-même vassal du Saint-Empire romain germanique. Pendant cette période, les dialectes jurassiens vont beaucoup emprunter à l'alémanique.

En 1384, le prince-évêque Imier de Ramstein édite une charte accordant divers privilèges à qui ira défricher et habiter la Montagne des Bois, à l'époque couverte de forêt et inhabitée. C'est de ce traitement spécial que les Franches-Montagnes tirent leur nom. Les colons viennent du Jura, mais aussi de Franche-Comté ou de Bourgogne : ils amènent leur parler avec eux.

Jusqu'ici – les langues officielles de l'Évêché de Bâle étant le latin et l'allemand – le français était peu présent dans le Jura. Après la Révolution française et l'annexion des territoires à la France, il devint la langue officielle du département. C'est de cette époque

---

3 Ce nom peut laisser penser qu'il s'agit d'un mélange entre français et provençal. En réalité, il s'agit non seulement d'une langue à part entière, mais en plus le francoprovençal n'a pas de parenté avec le provençal dans le sens moderne du terme. En effet, *provençal* désignait au 19<sup>e</sup> siècle l'occitan en général. C'est pour ces raisons qu'aujourd'hui on préfère souvent le terme *arpitan*, jugé moins hybride.

4 Dondaine (1972).

que provient le mépris des langues vernaculaires: le pays n'ayant plus de roi, la langue devient le nouveau symbole de l'identité nationale. Les « patois » – terme resté péjoratif surtout en France – représentent l'Ancien Régime et sont un obstacle à la propagation des idées révolutionnaires.

Néanmoins, dans le canton du Jura, la langue la plus utilisée restera le comtois. Par contre, dans le Jura Sud, comme dans les autres cantons protestants, l'érosion de la langue fut beaucoup plus rapide, peut-être à cause des cultes qui se donnaient en français et non plus en latin.

En revanche, depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle, on observe dans le Jura, avec l'industrialisation, l'augmentation démographique et l'exode rural, de forts mouvements de migration, non seulement depuis le Jura Sud ou Neuchâtel mais aussi depuis la Suisse alémanique, si bien que des villes comme Delémont ou Moutier étaient considérées comme bilingues. C'est de là que proviennent les emprunts germaniques les plus récents en patois jurassien.

Ce n'est qu'à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle que le comtois a commencé à perdre du terrain face au français. Ceci n'est pas seulement dû à une loi en interdisant l'usage – un règlement le prohibait à l'école déjà depuis 1787 – mais à la mise en place dans le cadre scolaire de tout un système de dévalorisation, qui a incité les personnes l'ayant vécu à ne plus transmettre la langue à leurs enfants.

Dans toute la francophonie, la négation de l'existence des parlers régionaux en tant que langues et l'insistance systématique sur leur caractère dialectal a conduit les populations à développer une honte vis-à-vis de leur propre appartenance linguistique, voire de leur identité. En effet, à cette époque, on a bien souvent insinué la fausse croyance selon laquelle les patois empêcheraient les enfants de bien maîtriser le français, les coupant ainsi de toute réussite sociale. Les parlers locaux ont donc été associés à l'obscurantisme, la ruralité, voire à la grossièreté.

Au Jura, il faut également signaler que la situation était terriblement diglossique<sup>5</sup>. En effet deux langues de culture, le français et l'allemand, ainsi que deux langues vernaculaires, le comtois et l'alémanique, étaient en usage. C'était beaucoup demander à la population que de toutes les maîtriser.

Ce n'est finalement que durant le 20<sup>e</sup> siècle que le patois disparaît de l'usage public.

---

5 La diglossie, ou bilinguisme social, désigne le fait qu'une certaine population maîtrise plusieurs langues. C'est souvent le cas des minorités linguistiques qui doivent aussi maîtriser la langue nationale.



## 2.2. Sauvegarde<sup>6</sup>

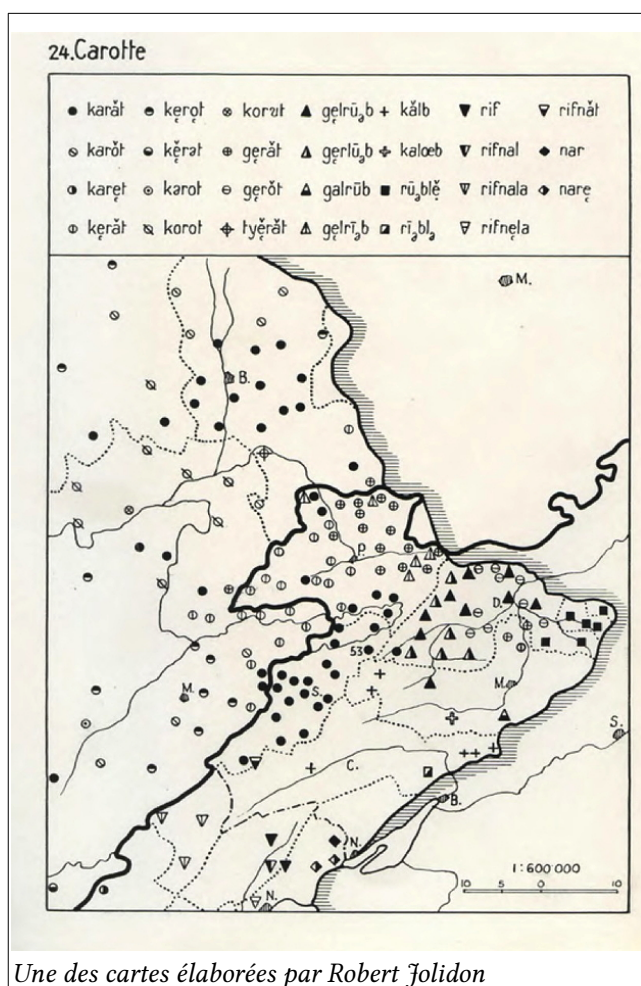
Dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, on remarque que les patois se désagrègent à une vitesse affolante et qu'il est urgent d'intervenir si on veut en conserver une trace. On commence alors à créer de nombreux de glossaires dédiés à une région, voire à un village. En 1847 est créée la Société jurassienne d'émulation, qui éditera beaucoup de travaux sur le sujet, et remettra en valeur d'anciens écrits, comme ceux de Ferdinand Raspier<sup>7</sup>. On tente également de sauvegarder le patrimoine oral en récoltant et traduisant en français des légendes régionales.

Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR) naît en 1899 et enquête dans plus de 400 localités de Suisse romande, France et Italie voisines.

La même année, Jules Surdez (1878-1964), un instituteur du Clos-du-Doubs qui maitrisait plusieurs patois, commence à travailler pour le GPSR. Il récoltera de quoi remplir plus de 10000 fiches comparatives de mots. Toute sa vie durant il écrira en comtois, surtout de la poésie, mais recueillera aussi un grand nombre de contes.

On commence également à écrire la langue de manière littéraire et plus seulement linguistique.

Robert Jolidon (1909-1953), abbé à Saint-Brais, accomplit aussi un grand travail de sauvegarde, sous forme de relevés comparatifs de 480 mots de 34 localités jurassiennes. Il a aussi transposé certains de ces relevés sous forme de cartes.



Une des cartes élaborées par Robert Jolidon

<sup>6</sup> Elzingre (2005), Beuchat (2012).

<sup>7</sup> Ferdinand Raspier, abbé à Courroux, écrit en 1736 *Les Painies* (les Paniers). Il s'agit du plus vieux texte connu en patois jurassien.

Malheureusement, le « fond Jolidon » a été malmené et une partie en a été perdue. Ce qu'il en reste est aujourd'hui conservé au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont et a été également classé et numérisé<sup>8</sup>.

En 1947, Simon Vatré publie son *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, naturellement du comtois vers le français à une époque où on entendait encore souvent parler patois. Gilles Galeuchet en publiera en 2003 une version inversée. Ce dictionnaire est resté pendant longtemps le plus complet en patois jurassien.

En 1974, Colette Dondaine (1922-2012), linguiste franc-comtoise, publie *Les parlers comtois d'oïl : étude phonétique*. Durant les années qui suivent, elle éditera aussi l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, qui en réalité couvre toute l'aire comtoise, Suisse y compris. Ces ouvrages sont à ma connaissance les plus complets sur la variation phonétique du comtois.

Dans les années septante, avec l'apogée du mouvement autonomiste jurassien, on assiste à une prise de conscience de l'identité linguistique. En 1977, la nouvellement formée Constitution jurassienne mentionne « les patois » :

«Ils (l'État et les communes) veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment des patois.<sup>9</sup>»

Suite à cela, divers cours facultatifs sont dispensés dans les écoles primaires ou dans le cadre de l'Université populaire. Du matériel scolaire est créé à cet effet.

En 2001, la SJU fonde *le Voiyïn*, un cercle d'études du patois, dont le but est de rassembler et de publier tous les textes ou enregistrements en langue locale. Deux ans plus tard, Jean-Marie Moine publie son colossal dictionnaire patois-français, qui comprend également de nombreux néologismes, et qui est le plus gros dictionnaire comtois jamais réalisé. La version français-patois sort en 2007.

Rappelons enfin qu'un évènement récent pourtant assez important est passé inaperçu. En 1997, la Suisse ratifiait la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Ayant reconnu l'italien et le romanche en tant que langues minoritaires, le Conseil de l'Europe a recommandé à la Confédération de reconnaître le francoprovençal. Celle-ci a logiquement

---

8 Disponible sur Djâsans : *Les recherches de l'abbé Jolidon, St Brais*, <https://www.image-jura.ch/djasans/spip.php?rubrique99>.

9 Constitution de la République et canton du Jura, Art. 42, 1977.

étendu la reconnaissance au franc-comtois, c'est pourquoi, depuis décembre 2018, le « franc-comtois » et le « francoprovençal » sont reconnus officiellement comme « langues minoritaires ».

### 2.3. État actuel

De nos jours, les activités liées au patois (pièces de théâtres, soirées, cours facultatifs, réunions d'amicales etc.) se poursuivent. Néanmoins, les patoisants se font de moins en moins nombreux, certaines amicales ont déjà disparu, et leurs derniers membres ont rejoint celles d'une autre région. Le vif regain d'intérêt dû au mouvement identitaire semble s'être calmé, et les crédits pour l'enseignement se sont restreints.

Selon les dernières statistiques concernant le canton du Jura, réalisées lors du recensement de 2000, 1117 Jurassiennes et Jurassiens parlaient encore couramment patois, ce qui représente 1,63% de la population jurassienne. Le travail de séminaire de Lisa Gasser<sup>10</sup>, réalisé en 2017 dans le Jura<sup>11</sup>, qui compile plusieurs études statistiques et en réalise une autre, donne lieu à plusieurs constats très intéressants :

- La majeure partie de la population jurassienne connaît l'existence du patois et une grande partie en possède des connaissances passives.
- La population jurassienne, soit aime le patois et en est fière, soit y est indifférente. Cela montre que la situation a évolué depuis le début du siècle : le patois n'est plus systématiquement dénigré.
- Les patoisants indiquant posséder un bon niveau le pratiquent encore régulièrement. Cela prouve que la langue n'est pas morte et que son usage résiduel est tenace, tant qu'il y a des gens pour la parler.
- Sa disparition en général inquiète et rend triste, excepté pour les personnes n'ayant pas de connaissance en patois.
- La majorité des patoisants est très âgée.

---

10 Gasser (2017)

11 Je ne connais pas la situation en Franche-Comté, mais elle est probablement équivalente, voire pire. En effet, les langues minoritaires survivent généralement moins bien du côté français de la frontière (p. ex. occitan), à cause de sa politique monolingue. De plus, l'Ajoie est connue pour être un bastion du comtois, c'est en effet la région qui compte le plus d'associations liées au patois.

Nous arrivons donc dans une situation critique, où, malgré le fort attachement de la population et la volonté de conserver la langue, si rien n'est entrepris pour assurer sa transmission, elle risque bien de disparaître dans les décennies à venir.

Les efforts actuellement entrepris pour essayer de la préserver sont énormes, mais ils sont réalisés par une poignée de personnes, et tant qu'il n'y aura pas de réel engagement de la part du gouvernement ou d'une partie de la population plus jeune, la situation risque encore de se dégrader.

### **3. Démarche**

#### **3.1. Problématique**

Le comtois n'a jamais eu d'écriture unifiée, bien que des conventions communes aient toujours existé. Cependant, elles sont toutes basées sur le français. Celui-ci, non seulement ne possède pas la même phonologie, mais a aussi, depuis la Renaissance, une orthographe artificiellement étymologique.

L'orthographe dite francisée est ancienne et est actuellement la seule utilisée en comtois. Son utilisation a plusieurs avantages. Par exemple, elle permet qu'un texte soit compréhensible non seulement entre comtophones, mais aussi pour les francophones. Cela permet également de différencier les nombreux homonymes. De plus, il est logique, pour une langue du domaine d'oïl, de conserver certaines conventions d'écritures communes à toutes et à tous.

En revanche, cette façon d'écrire retranscrit assez mal les sons du comtois et il est donc souvent malaisé pour un débutant de le lire correctement sans prendre une prononciation à la française.

#### **3.2. Préambule**

C'est de cette constatation que m'est venue l'idée de consacrer mon travail de maturité à ce thème. En effet, étant passionné de linguistique et en particulier de langues minoritaires, j'avais eu envie il y a déjà quelques temps d'en apprendre plus sur le patois, par intérêt pour cette langue originale et méconnue ainsi que par attachement local.

Néanmoins, en tentant de l'apprendre, je me suis retrouvé face à un problème : les écritures actuelles – bien que chargées historiquement, étymologiquement et émotionnellement, c'est d'ailleurs pour cela qu'elles font tout leur sens – peuvent être, comme dit plus haut, assez opaques pour un non-initié. En effet, elles sont avant tout destinées aux gens qui ont eu le patois dans l'oreille dès leur plus jeune âge, et pour qui la prononciation est évidente et l'écriture seulement secondaire.

J'ai donc commencé à me renseigner sur le sujet et ai découvert que le francoprovençal (parfois plus connu sous le nom d'arpitan), la langue minoritaire parlée dans le reste de la Suisse romande ainsi qu'en Savoie ou dans le Val d'Aoste, possède plusieurs graphies dites semi-phonétiques, c'est à dire qui conservent un aspect naturel tout en dépouillant un maximum l'écriture.

Je me suis donc demandé, d'abord sous forme d'exercice et sans penser aux éventuelles implications d'une telle démarche, s'il était possible d'adapter l'une ou l'autre de ces graphies pour écrire le comtois. Remarquant que cela ne posait pas de difficulté majeure, je me suis rendu compte du potentiel intérêt d'un travail de ce type.

L'enjeu principal est donc de fournir un nouvel outil visant à rendre plus accessibles les sonorités d'une langue dont nous n'avons plus l'habitude, **des sonorités qui sont différentes de celles du français**. Cette graphie n'est pas destinée à écrire des textes littéraires mais bel et bien à créer un pont entre les locuteurs plus expérimentés et les débutants, sous forme d'une écriture simplifiée fournissant à ces derniers maintes précisions et leur permettant idéalement un apprentissage facilité, plus rapide et exact. Mon but est donc de créer un juste milieu entre la précision d'un alphabet phonétique et la lisibilité et le sens d'une écriture conventionnelle.

Contrairement à ce qui a pu m'être reproché dans le cadre de mon travail (voir chapitres 3.4 et 3.6.2), je n'ai pas du tout l'intention de bouleverser les habitudes des locuteurs en leur imposant de nouvelles règles. Les règles que j'ai créées ne valent que pour ma graphie, et cette dernière a pour vocation d'agir en complémentarité avec la graphie classique dans certains cadres précis.

Je n'ai jamais non plus voulu niveler les différences et normaliser les patois. Bien au contraire, une graphie phonétique permet de retranscrire des variations locales extrêmement précises.

### 3.3. Cadre d'élaboration

#### 3.3.1. Graphies existantes

Je n'ai pas créé cette graphie à partir de rien: je me suis inspiré de plusieurs écritures existantes desquelles j'ai tiré les éléments qui me semblaient les plus pertinents.

#### Graphies actuelles et passées du comtois

Tout d'abord, le comtois possède, depuis qu'on a commencé à l'écrire, des conventions pour noter les sons qui diffèrent du français. Comme il y a eu autant de graphies que de locuteurs, surtout à une époque où l'écriture était réservée au français, il est évidemment impossible d'en faire une liste exhaustive ni de sourcer chaque texte. Néanmoins, on remarque des tendances assez claires selon les époques<sup>12</sup>.

#### Voyelles

La notation des **i**, **u** et **ou** longs n'a guère changé avec le temps: on a toujours ajouté un *e* après la voyelle de base (*ie*, *ue*, *oue/ie*, *ûe*, *oûe/ië*, *uë*, *ouë*<sup>13</sup>). L'écriture du **è** long est plus fluctuante; d'abord noté essentiellement *aî*, les graphies se sont aujourd'hui diversifiées: *èe*, *aie*, *aîe*, *ê*.

Pour ce qui est des nasales, on a longtemps utilisé le système de l'ancien français: *in* pour le **i** nasalisé, *ain* pour le **è** nasalisé<sup>14</sup>. Ce n'est que plus tard qu'on a introduit le digramme *in* pour représenter clairement le *i* nasal. Le **u** nasalisé (/ỹ/) quant à lui est parfois noté *ün*, parfois simplement *un*, confondu alors avec la notation du /œ̃/<sup>15</sup>.

#### Consonnes

Les **t** et **d** mouillés (/c/ et /j/) sont écrits de beaucoup de façons différentes, peut-être parce qu'on ne les remarque parfois pas comme des sons à part entière. En effet, la plupart du temps on les note au moyen d'autres sons qui s'en rapprochent, par exemple *ti/ty* (/tj/),

12 Je me suis basé sur les graphies de Vatré (1947), Surdez (1942), Raspieler (1736), Kohler (1849) ainsi que de nombreux textes contemporains.

13 Le digramme *ue* fut utilisé dans toutes les langues d'oïl pour représenter le son  $\alpha$  (en français, on le trouve encore résiduellement dans quelques mots comme *accueil* ou *orgueil*). Le tréma n'était sans doute là que pour casser le digramme, puis par analogie on l'a aussi mis sur *ie*. Pourtant, il y a peu de temps seulement qu'on a cessé de le noter (Jules Surdez l'employait encore), alors que l'*ue* a disparu de l'usage depuis longtemps.

14 Kohler (1849), p. 27.

15 D'après Dondaine (1972a), le traitement de UN aboutit soit à /ỹ/, soit à /œ̃/. Il n'est pas précisé si des dialectes utilisent distinctement les deux.

*tçh* (/tʃ/) voire *ky* (/kj/), et *dy/di* (/dj/). Des graphies plus originales ont existé par le passé. Par exemple, Ferdinand Raspier<sup>16</sup> écrivait *qui* et *gui*. Dans certains actes de la Société jurassienne d'émulation (SJE), on trouve *qu*.<sup>17</sup>

Le *ich-Laut* (/ç/) était noté *çh* par Simon Vatré et *sh* par Jules Surdez : ce sont les graphies les plus utilisées aujourd'hui. Certains l'écrivent également *çy*.<sup>18</sup> Dans les mêmes actes de la SJE, on trouve *ch*.

Il est également intéressant de remarquer que le son *tch* était souvent écrit *tsch*.

La graphie de Simon Vatré, popularisée par son *Glossaire des Patois de l'Ajoie et des régions environnantes*, est la plus utilisée actuellement pour transcrire le franc-comtois, du moins en Ajoie. L'écriture de tous les autres sons suit les conventions françaises (avec donc toutes ses irrégularités), y compris les prononciations – parfois délaissées en français moderne – de *un* ≠ *in* et de *â* ≠ *a*.

## Alphabets et graphies phonétiques<sup>19</sup>

Les langues romanes minoritaires sont depuis longtemps notées au moyens d'alphabets phonétiques extrêmement précis. Le plus ancien alphabet d'usage majoritaire fut celui de Rousselot-Gilliéron, utilisé massivement en dialectologie romane depuis le 19<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'*Atlas linguistique de la France* (ALF) et l'*Atlas linguistique de la Franche-Comté* (ALFC). Un autre alphabet notable est celui du *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR).

Les graphies phonétiques sont quant à elles plus souples et, se voulant plus proche d'un usage naturel, ne retranscrivent pas la moindre infime variation. Comme dit précédemment, le comtois n'en possède aucune, en revanche, plusieurs ont déjà été élaborées pour son voisin, le francoprovençal.

Ce dernier est une langue assez différente. En effet, il n'appartient pas aux langues d'oïl, ni d'ailleurs aux langues d'oc : il forme un groupe à part entière dont il est le seul représentant. Néanmoins, sa phonologie est plutôt similaire à celle du franc-comtois, voire plus riche, j'ai donc pu m'inspirer de ses graphies pour élaborer la mienne.

<sup>16</sup> Voir p.7.

<sup>17</sup> Kohler (1849).

<sup>18</sup> Moine (2002), p. 185.

<sup>19</sup> Dans un alphabet phonétique, un seul son correspond à une seule lettre, et vice-versa. En revanche, une graphie phonétique est plus souple, ce pourquoi on parle parfois de graphie semi-phonétique. Ces dernières sont destinées à un usage courant alors que les alphabets sont uniquement d'usage scientifique.

La plus connue est la *Graphie de Conflans*. Elle a été élaborée dans les années quatre-vingts et vise spécifiquement à écrire un dialecte du francoprovençal, le savoyard. Elle est très proche des conventions du français et assez peu précise, par exemple elle ne note pas la quantité vocalique<sup>20</sup> et utilise des caractères «fourre-tout» pour écrire les sons les moins courants. C'est une écriture très utilisée en Savoie, même pour les textes d'usage courant.

L'autre graphie sur laquelle je me suis basé est la *Graphie commune pour les patois valaisans*. Celle-ci est plus analogique, plus précise et se permet quelques écarts par rapport aux habitudes francophones. Son but se rapproche du mien :

«Ce système n'est pas destiné à se substituer aux traditions locales et habitudes personnelles, qui, par leur histoire, leur vitalité et leur adéquation aux patois, font elles-mêmes partie du patrimoine. Sa vocation est au contraire de fonctionner en bonne complémentarité avec elles [...].<sup>21</sup>»

---

20 C'est à dire la longueur d'une voyelle.

21 Maître/Pannatier (2009).



Voici donc un aperçu des sons propres au comtois dans ces différentes notations :

### Voyelles

Référence	Transcriptions phonétique		Graphies phonétiques	
	API	Rousselot-Gilliéron	GPSR	Graphie de Conflans
/i/ (i:)	ĩ (í)	i (ī)	i	í (î)
/y/ (y:)	ÿ (ý)	u (ū)	u	û (Û)
/u/ (u:)	ũ (ú)	ou (ōū)	ou	ou (oû)
/e/	ě	é	é	é
/ɛ/ (ɛ:)	ě (è)	è (è)	è	è (ê)
/ø/	œ	œ	eû	eú
/œ/	œ	œ	eù/eu	œ
/o/	ó	ó	ô	ó
/ɔ/	ó	ò	ò/o	ò
/ɑ/	ǎ	ǎ	â	â
/a/	ǎ	a	à/a	à
/ĩ/	ĩ	in	in	in
/ẽ/	ẽ	in	in	èn
/œ̃/	œ̃	un	un	œn
/õ/	õ	on	on	òn
/ã/	ã	an	an	àn
/x̃n/ <sup>22</sup>	x̃n	xn·n	xn-n	xn-n

Hormis la graphie de Conflans, ces notations permettent d'écrire une bien plus grande variété de sons, que je n'ai pas représentée pour des questions de clarté. Seuls apparaissent ici les sons propres au franc-comtois.

<sup>22</sup> Voyelle nasale suivie du son *n*. Ici *x* est la voyelle sous-jacente.

**Consonnes et semi-consonnes**

Référence API	Transcriptions phonétique		Graphies phonétiques	
	Rousselot-Gilliéron	GPSR	Graphie de Conflans	Graphie valaisanne
/c/	<sup>t</sup> k	ty/ky	ty/ky	ty/ky
/j/	<sup>d</sup> g	dy/gy	dy/?	dy/gy
/k/	k	k	k	k
/g/	g	g	g/gu	g
/s/	s	s	s/ss	s/ss
/ʃ/	ɛ	ch	ch	ch
/ʒ/	j	j	j	j
/ç/	ĉ	ḥ	h <sup>23</sup>	ç
/ʁ/	ʁ	r <sup>23</sup>	r <sup>23</sup>	rr/r-
/r/	ṛ			r
/r/	r			rr
/ɲ/	ɲ	ny	ny	ny
/j/	y	y	y	y
/w/	w	ou	ou	ou
/ɥ/	ÿ	u	u	u
/tʃ/	te	tch	tch	tch
/dʒ/	dj	dj	dj	dj
/p/, /b/, /t/, /d/, /f/, /v/, /m/, /n/, /z/, /l/	idem	idem	idem	idem

23 Ce caractère représente plusieurs sons différents.

### 3.3.2. Principes

Pour établir un cadre clair et faciliter les choix que j'ai dû faire, je me suis imposé quelques principes que voici :

- a) **Fidélité** : la graphie devra représenter fidèlement les sons de la langue.  
Ce point doit être absolument respecté et prime sur les autres.
- b) **Transparence et non-ambigüité** : elle devra être facilement lisible, du moins facilement apprivoisable, pour quelqu'un maîtrisant le français. Néanmoins, elle vise aussi à dissuader les prononciations francisées.
- c) **Simplicité** : elle ne représentera pas l'étymologie et évitera au maximum les lettres muettes et la surcharge de caractères.
- d) **Accessibilité** : tous ses caractères devront être obtenables avec un clavier suisse romand ou français de base.

### 3.4. Déroulement du travail et élaboration de la graphie

Lors du lancement de mon travail de maturité, fin 2018, j'avais déjà une idée relativement précise de la forme qu'il allait prendre. Cependant, je n'imaginai pas toutes les implications sociologiques que cette démarche pouvait engendrer. J'ai donc commencé à travailler pour moi-même, dans mon coin ; ce travail ne représentait pour moi qu'un exercice assez limité : tenter d'adapter la Graphie de Conflans au comtois.

L'élaboration de la graphie a commencé par un grand travail de documentation générale sur la langue. Possédant alors peu de références sur le sujet, mes premières ressources furent celles accessibles sur Internet : *Djasans*<sup>24</sup> (en français « Parlons »), le principal site dédié au patois jurassien et au comtois en général, ainsi que la version numérisée de l'*Atlas linguistique de la France*<sup>25</sup>. J'ai ensuite créé de manière informelle un embryon de graphie pour me mettre les idées au clair.

Néanmoins, je manquais d'ouvrages scientifiques précis, qui m'auraient permis notamment de mieux cerner la phonologie de la langue, un aspect absolument fondamental lors de toute création de graphie.

---

24 <https://www.image-jura.ch/djasans/>.

25 <http://lig-tdcge.imag.fr/cartodialect3/>.

Or, j'avais assisté en 2017 à une conférence sur les contes jurassiens. La personne qui la donnait, Aurélie Reusser-Elzingre, est linguiste à l'Institut de dialectologie de Neuchâtel et autrice d'un mémoire portant sur la variation phonétique dans les parlers jurassiens, sur la base du corpus de contes en patois laissé par Jules Surdez<sup>26</sup>. Elle a également traduit et publié en 2017 une partie de ces contes, accompagnée de notes linguistiques et historiques<sup>27</sup>.

En mars 2019, après un échange de courriels, nous avons donc pris rendez-vous pour un entretien au sujet de mon travail de maturité, au Centre de dialectologie de Neuchâtel. Cette entrevue fut très utile : non seulement cela me rassura pour ce qui était de la faisabilité de la démarche et de ma légitimité à effectuer ce travail en tant que francophone, mais je repartis aussi avec une liste de références incontournables au sujet du comtois, notamment *Les parlers comtois d'oïl* par Colette Dondaine (1972), qui est certainement l'ouvrage scientifique le plus complet au sujet de cette langue. Cela a également diversifié ma vision des transcriptions phonétiques, avec la découverte de la *Graphie commune pour les patois valaisans*, que je trouve par certains aspects (plus grande liberté par rapport au français, précision de la notation et aspect pourtant moins artificiel, etc.) plus intéressante que celle de Conflans.

Mon travail a commencé à prendre forme : je savais que je devrais élaborer une graphie et la soumettre aux patoisants pour savoir si elle retranscrivait bien les sons de leur langue. Malgré certains doutes, j'ai donc pu commencer à élaborer un premier véritable projet. En effet, aucune étude phonologique générale n'ayant été menée sur le comtois, j'ai dû me contenter de compiler diverses sources et compter sur mes futurs entretiens pour répondre à certaines interrogations.

Grâce aux principes que je m'étais imposés et à aux exemples donnés par les autres graphies, j'avais déjà une idée très claire de la notation que prendraient la plupart des sons. Je savais également que, pour des raisons de concision, cela ne me gênerait pas d'utiliser, par exemple comme en wallon, des lettres telles que le *k* ou le *w*.

Pour écrire les sons propres au comtois, j'ai trouvé logique de réutiliser les conventions actuelles lorsqu'elles étaient assez précises. Il allait ainsi de soi que /ç/ s'écrirait *çh* comme on a déjà l'habitude de le voir en comtois, mais aussi dans d'autres langues d'oïl comme le poitevin. Pour ces mêmes raisons, j'ai aussi réutilisé le *in* pour noter /ĩ/.

---

26 Elzingre (2005).

27 Aurélie REUSSER-ELZINGRE, *Contes et Légendes du Jura*, Genève, Slatkine, 2017.

Pour ce qui est des voyelles longues, j'ai repris l'écriture actuelle (*ie/ûe/oûe/aî*) en la simplifiant et en la normalisant : le circonflexe à lui seul indique une voyelle longue : *î, û, oû* et *ê*.

Ayant remarqué des mots paroxytons<sup>28</sup> dans l'ALF, j'avais prévu la notation d'une éventuelle accentuation au moyen d'un *h* avant la syllabe accentuée. J'avais aussi prévu d'écrire *ün* et *oün* pour /ỹ/ et /ũ/, alors même que je n'étais pas certain de leur existence.

Le *t* et *d mouillés* (/c/ et /j/) m'ont donné du fil à retordre. Je comptais à cette époque les écrire *ky* et *gy*. Néanmoins, cette solution ne me satisfaisait pas.

Comme on peut le voir, la graphie à ce moment-là était assez incertaine. De nombreuses lectures m'ont permis de l'épurer considérablement en dissipant bon nombre de doutes (/ỹ/ existe, l'accentuation n'importe apparemment pas, etc.).

Finalement, j'ai remis sur la table la question des consonnes mouillées. La meilleure approximation du /c/ est selon moi *t + çh*. C'est d'ailleurs pour cela qu'on voit souvent écrire *tçh*. Pour le /j/, qui est un /c/ sonore, il serait donc logique d'utiliser *d + çh sonore*. Or, le *çh sonore* n'existe pas tout seul en comtois. Je l'ai donc virtuellement créé, *jh*, pour l'utiliser dans le trigramme *djh*.

À cette étape de mon travail, la graphie était presque terminée. J'ai donc commencé à prendre contact avec les patoisants dans le but d'effectuer une série d'entretiens destinés à recevoir des critiques formelles. En aout j'ai donc rencontré Bernard Chapuis, patoisant lui-même et considéré comme faisant partie des meilleurs spécialistes du patois jurassien. Nous avons parlé de quelques aspects phonétiques mais aussi et surtout du travail en lui-même ; en effet, le document que je présentais à l'époque était très peu accessible et expliquait très mal le but de la démarche, d'autant plus que toucher à l'écriture du patois est extrêmement délicat au vu du fort attachement aux traditions liées à cette langue. Cela fait en effet partie intégrante de l'identité régionale.

Sur la base de ses critiques, j'ai donc ajouté à mon document un préambule (voir annexe n°3) en guise d'introduction. Durant les vacances d'automne, j'ai envoyé à nouveau un courriel à plusieurs patoisants, notamment à Michel Cerf, alias l'Micou, qui écrit en patois, entre autres dans *l'Ajoie*, ainsi que Michel Choffat, alias l'Ugène, connu pour ses pièces de théâtre en patois. Je les ai tous deux rencontrés dans le courant du mois octobre.

---

28 Accentués sur l'avant-dernière syllabe.

L'entrevue avec Michel Cerf a été plutôt similaire à celle avec Bernard Chapuis : nous avons abordé la phonétique mais surtout l'aspect social de l'écriture. Celle avec Michel Choffat a été quelque peu différente. En effet, certains de ses acteurs et actrices ne parlant pas patois, il adopte pour les textes de ces derniers une graphie simplifiée, ce qui lui vaut d'ailleurs beaucoup de critiques de la part d'autres patoisants. Nous avons donc décortiqué de manière plus précise le document.

Ces trois entretiens me furent très utiles, surtout au niveau de la documentation et de la préparation, mais il apparaissait que je manquais clairement de contact avec le milieu, d'autant plus que ma famille ne vient pas du Jura, ce qui explique le faible nombre d'entrevues que j'ai eues. Heureusement, à la fin du mois, Danielle Miserez, présidente du Cercle d'étude du patois, *le Voiyin* («le Regain»), me contactait pour me proposer de participer à la prochaine réunion du groupe, en décembre.

Cette fois-ci, les débats furent plus animés. Nous avons parlé pendant une heure environ, durant laquelle il a surtout été question d'expliquer le but de la démarche, qui n'est pas de remplacer l'écriture actuelle mais d'en créer une autre, destinée à un usage différent et complémentaire. J'ai reçu bon nombre de critiques (j'y reviendrai au chapitre 3.6.2), mais aussi des encouragements, certains patoisants semblant en effet heureux qu'une personne de mon âge s'intéresse à leur langue.

La graphie qui suit est restée en état depuis cette réunion :

## 3.5. Graphie finale

### 3.5.1. Terminologie et codes typographiques

Dans ce document, je parlerai souvent de graphies *classique* et *phonétique*. J'entends par **graphie classique** les conventions utilisées actuellement pour écrire le comtois (basées sur la graphie de Vatré), et par **graphie phonétique** celle dont traite ce document.

En conséquence, j'y utiliserai quelques codes typographiques :

- l'*italique* pour les sons en graphie **classique** ou en **orthographe française** (c'est à cela qu'il faut se référer si on ne maîtrise pas l'alphabet phonétique) ;
- le souligné pour les sons en graphie **phonétique** ;

J'ai également précisé entre barres obliques les sons en alphabet phonétique international (API). Un tableau d'aide est disponible en annexes. J'invite les personnes ne parlant pas patois à consulter le glossaire de Simon Vatré, **entièrement sonorisé** par Michel Cerf, et disponible sur Internet à l'adresse [patoisjura.ch](http://patoisjura.ch).

Je tiens également à préciser que les « règles » établies ci-dessous valent uniquement pour ma graphie. Libre à quiconque de l'utiliser ou de la modifier, mais **en aucun cas je ne cherche à imposer de manière d'écrire aux patoisants**.

### 3.5.2. Voyelles

#### En général

(API)	Graphie classique	Exemple (graphie classique)	Graphie phonétique	Exemple (graphie phonétique)
/i/	<i>i</i>	<i>yi</i>	<u>i</u>	<u>yi</u>
/i:/	<i>ie</i> (long <i>i</i> )	<i>premie</i>	<u>î</u>	<u>preumî</u>
/y/	<i>u</i>	<i>çtu</i>	<u>u</u>	<u>stu</u>
/y:/	<i>ûe</i> (long <i>u</i> )	<i>fûe</i>	<u>û</u>	<u>fû</u>
/u/	<i>ou</i>	<i>tcheussou</i>	<u>ou</u>	<u>tcheussou</u>
/u:/	<i>oûe</i> (long <i>ou</i> )	<i>foûeche</i>	<u>oû</u>	<u>foûche</u>
/e/	<i>é</i>	<i>véye</i>	<u>é</u>	<u>véye</u>
/ɛ/	<i>è</i>	<i>lai</i>	<u>è</u>	<u>lè</u>
/ɛ:/	<i>èe, aie</i> (long <i>è</i> )	<i>musaie</i>	<u>ê</u>	<u>muzê</u>
/ø/	<i>eû</i> ( <i>eu</i> fermé)	<i>neût</i>	<u>eû</u>	<u>neû</u>
/œ/	<i>eu, oeu</i> ( <i>eu</i> ouvert)	<i>tieutchi</i>	<u>eu</u>	<u>tçeutchi</u>
/o/	<i>ô</i> ( <i>o</i> fermé)	<i>bôs</i>	<u>ô</u>	<u>bô</u>
/ɔ/	<i>o</i> ( <i>o</i> ouvert)	<i>lo</i>	<u>o</u>	<u>lo</u>
/a/	<i>a</i>	<i>afaint</i>	<u>a</u>	<u>afin</u>
/ɑ/	<i>â</i> ( <i>a</i> postérieur)	<i>vâprèe</i>	<u>â</u>	<u>vâprê</u>

L'œil attentif aura remarqué que la lettre *e* sans accent n'est pas utilisée : j'y reviendrai au paragraphe *Faire sonner les consonnes finales*.

## Voyelles nasales

(API)	Graphie classique	Exemple (graphie classique)	Graphie phonétique	Exemple (graphie phonétique)
/ĩ/	<i>in</i> <sup>29</sup> ( <i>i</i> nasal)	<i>tchîn</i>	<u>in</u>	<u>tchîn</u>
/ỹ/	<i>ün</i> <sup>29,30</sup> ( <i>u</i> nasal)	<i>yüнди</i>	<u>ün</u>	<u>yüнди</u>
/ẽ/	<i>in, ain, ein, etc.</i>	<i>maindgie</i>	<u>in</u>	<u>mindjî</u>
/œ̃/	<i>un</i> <sup>30</sup>	<i>tyétyun</i>	<u>un</u>	<u>tchètchun</u>
/õ/	<i>on</i>	<i>combye</i>	<u>on</u>	<u>kombye</u>
/ã/	<i>an, en, etc.</i>	<i>ran</i>	<u>an</u>	<u>ran</u>

### Voyelle nasale suivie d'un son *n*

Pour faire sonner une voyelle nasale suivie d'un son *n* (comme en français dans le mot *ennui*, ou en comtois dans le mot *fanne*), j'utilise le **point médian**. Pour reprendre le même exemple, on écrirait fan.ne. Si le clavier ne le permet pas, on peut utiliser le **trait d'union**, par exemple fan-ne.

### 3.5.3. Semi-consonnes

(API)	Graphie classique	Exemple (graphie classique)	Graphie phonétique	Exemple (graphie phonétique)
/j/	<i>y, ill</i> ( <i>i</i> consonne)	<i>pieuvre</i>	<u>y</u>	<u>pyeuvre</u>
/w/	<i>ou, o</i> ( <i>ou</i> consonne)	<i>boène</i>	<u>w</u>	<u>bwène</u>
/ɥ/	<i>u</i> ( <i>u</i> consonne)	<i>chuaie</i>	<u>u</u>	<u>chuê</u>

### 3.5.4. Consonnes

#### Consonnes écrites et prononcées comme en français

Les lettres p, b, f, v, t, d, ch, j, m, n et l auront la même valeur qu'en français. On notera aussi par r toutes les prononciations possibles de ce dernier (r doux /ʁ/; r dur /ʁ/; r roulé /r/).

<sup>29</sup> En français, contrairement à ce que l'orthographe peut nous laisser penser, *in* n'est pas un *i*, mais un *è* nasalisé. Il en est de même pour *un* qui n'est pas un *u* mais un *eu* nasalisé.

<sup>30</sup> A ma connaissance, c'est l'un ou l'autre en fonction du dialecte (non-phonologique). Voir p. 12.



## Le s et le z

Le son s sera écrit **ss** entre voyelles, **s** ailleurs.

Exemples : boussê (*boussaie*), gronsnê (*gronç'naie*).

Le son z sera toujours écrit **z**, même entre voyelles.

Exemple : muzê (*musaie*).

## Le k et le g

Le son k sera toujours écrit **k**<sup>31</sup>.

Exemples : krèbîn (*craibîn*), ké (*qué*).

Le son g, sera toujours écrit **g**, comme en allemand.

Exemples : gèrate (*gairatte*), grin·nye (*graingne*).

## Le ich-Laut

L'écriture de ce son (/ç/), qu'on retrouve en allemand dans le mot *ich*, ne change pas : on l'écrira toujours **ch**.

Exemple : çhouçhê (*çhouçhaie*).

## Les t et d mouillés

Le comtois possède deux sons propres, le *t* et le *d* mouillés (/c/ et /ʃ/), proches du français *tiens* ou *diable*, mais en plus chuintant, qui sont la plupart du temps écrits *ty/tçh* et *dy*.

Je pense qu'il est important d'écrire cette prononciation particulière de manière indépendante<sup>32</sup>, par exemple avec respectivement **tçh** et **djh**.<sup>33</sup>

Exemples : tçhétçhun (*tyétyun*), lè djhîre (*lai dyiere*).

Malgré tout, si l'on prononce comme s'il s'agissait simplement de *t* ou *d* suivi de *y*, rien n'empêche d'écrire *ty* et *dy*.

## Faire sonner les consonnes finales

On ajoutera un *e* (toujours muet) pour s'assurer de la prononciation de certaines consonnes finales d'habitude muettes en français, en particulier *t*, *d*, *s*, *z* et *r*.

Exemple : eûte (*heûte*); pour faire sonner le *t*, on évite d'écrire simplement eût.

31 Cette lettre, ainsi que le *w*, est très souvent bannie, par excès de purisme l'associant aux langues germaniques. Pourtant, ces lettres furent utilisées dans toutes les langues d'oïl, y compris en comtois (voir Ferdinand Raspieeler ou Charles Roussey).

32 Voir chapitre 3.4 pour plus de précisions.

33 Dans certaines régions, on prononce ces sons de manière moins dentale. On peut donc écrire *kçh* et *gjh*.

## Liaisons

La liaison s'écrit comme faisant partie du mot précédent.

Exemples : léz èbre (*les aïbres*), in ptél afin (*in ptét l'afaint*).

## Élisions

Pour éviter de surcharger l'écriture, au sein d'un mot, on ne note pas les élisions.

Exemple : svan (*s'vent*), on évite d'écrire s'van car il s'agit d'un seul mot.

Entre deux mots, on utilise l'apostrophe, car il y a une séparation.

Exemple : l'âve (*idem*).

### 3.5.5. Remarque

Ces règles ne sont qu'une proposition. Quiconque est libre de la modifier selon ses critiques (voir chapitre 3.6.1) ou de s'en inspirer, dans ce cas il s'agit selon moi seulement de rester cohérent et systématique.

De plus, comme je l'ai déjà dit maintes fois, l'usage de cette graphie n'est imposé à personne.

## 3.6. Critiques et doutes

### 3.6.1. La forme

#### Sons ouverts

Je comptais insister sur la prononciation des *o* et *eu* ouverts en y mettant un accent grave : *ò* et *eù*. C'est cependant le point qui a été le plus souvent critiqué par les patoisants, en effet, un accent, même grave, donne apparemment envie de prononcer fermé. J'ai donc supprimé cette notation.

#### Son in/ain

Plusieurs patoisants ont également critiqué le fait que je note le son /*ẽ*/ simplement par *in* et non pas par *ain*. Cela vient sûrement du fait qu'il était commun à une époque de noter le son /*ĩ*/ par *in*. Je n'ai pas appliqué cette modification car les critiques n'étaient pas unanimes et que je préfère garder la notation la plus simple possible.

## Existence d'autres sons

Mon travail a peut-être le défaut d'être trop centré sur le canton du Jura. Il est en effet possible qu'on trouve en France d'autres sons notables mais moins bien documentés, et pour lesquels je n'aurai prévu aucune graphie. Par exemple, Charles Roussey, né en 1858 à Bournois (un village assez isolé de Franche-Comté) et auteur d'un très riche glossaire du parler de son village<sup>34</sup>, mentionne des sons comme /χ/ (*ach-Laut*) ou /æ/ (entre *a* et *è*). On trouve aussi sporadiquement dans l'ALF ou de manière ambiguë chez Jules Surdez un /ũ/ (*ou* nasalisé), qu'on pourrait écrire *oün*, mais que je n'ai pas inclus dans ce travail, faute d'éléments plus solides.

Il est aussi malheureusement tout à fait possible que bien des sons aient déjà disparu à cause de la situation diglossique du comtois qui dure depuis des siècles, et de la francisation qui en découle. Pour une langue minoritaire, le danger ne réside généralement pas dans la disparition directe des locuteurs, mais bien dans l'assimilation par la langue dominante.

### 3.6.2. La démarche

Lors de mes entretiens, on m'avait mis en garde contre les réactions de certains patoisants, qui pouvaient être très défavorables à ce genre de démarche, à cause du fort attachement émotionnel à la langue et sa tradition graphique. En effet, lors de la réunion du *Voiyin*, j'ai dû faire face à plusieurs critiques de ce genre. J'ai eu alors l'occasion de m'expliquer et de clarifier le but de mon travail. La plupart des critiques semblaient en effet provenir d'une mauvaise communication de ma part ou d'une mécompréhension des patoisants.

Une autre remarque intéressante qui m'a été faite lors de cette réunion est la suivante : une graphie phonétique, à mi-chemin entre la graphie classique et les différents alphabets phonétiques connus des patoisants ne risque-t-elle pas d'embrouiller encore plus la situation ? C'est une critique tout à fait recevable, dans la mesure où l'humain a parfois de la peine à maîtriser ne serait-ce qu'un seul code de langue. Ce qui me semble facile à moi, qui ai acquis une certaine capacité d'adaptation à force de passer d'une langue et d'une graphie à l'autre, ne l'est pas forcément pour des personnes sans intérêt particulier pour la linguistique.

---

34 Roussey (1894).

C'est d'ailleurs la principale critique que je peux faire vis-à-vis mon propre travail : je me suis lancé avec un objectif, celui de créer une graphie, mais sans penser forcément aux implications concrètes, aux véritables débouchés. Néanmoins, certains patoisants, lors de la réunion, semblaient certains de la possible utilité d'une telle graphie.

## 4. Conclusions

Lorsque j'ai commencé ce travail, j'avais un but précis : créer une graphie phonétique. Même si je regrette de ne pas avoir pu lui donner plus d'ampleur, notamment en y présentant davantage d'exemples, il me semble que cet objectif a été atteint. Par contre, j'admets m'être lancé sans m'être véritablement préoccupé des implications concrètes que pourrait avoir une telle démarche, et je doute, malgré les encouragements de certains patoisants, que ma graphie soit employée un jour.

Cependant, j'estime que ce travail aura été utile pour plusieurs raisons.

D'une part, il m'aura permis de découvrir une culture d'une richesse insoupçonnée, pour la sauvegarde de laquelle des gens investissent beaucoup de temps et d'énergie, mais qui risque malheureusement de disparaître.

D'autre part, je souhaite susciter une réflexion chez les personnes qui liront ce document. J'ai en effet pris un malin plaisir à déconstruire certaines idées reçues. Même si le mépris envers les patois a aujourd'hui manifestement disparu, la plupart des gens ont hérité, de l'époque où on cherchait à les anéantir, d'une vision faussée voire d'une méconnaissance de l'existence des langues régionales.

J'espère par ce travail contribuer un tant soit peu à une prise de conscience qui est indispensable à la survie des langues minoritaires, en particulier le comtois.

## 5. Remerciements

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui m'ont aidé à accomplir ce travail :

- Michel Angi, qui a accepté ce thème atypique et suivi le travail ;
- Aurélie Reusser-Elzingre, qui m'a fourni une documentation dont je n'aurais pas pu me passer ainsi que de bons conseils sur la démarche ;

- Bernard Chapuis, Michel Cerf, et Michel Choffat, qui ont accepté de me rencontrer pour parler de mon travail, et m'ont donné de bonnes pistes, des contacts et une excellente documentation ;
- Danielle Miserez, qui m'a invité à participer à la réunion du *Voiyin*, ainsi qu'à tous les membres présents, en particulier Denis Frund, Éric Matthey, et bien d'autres dont – je m'en excuse – j'ai oublié les noms, qui ont été à la fois encourageants et très sceptiques, ce qui m'a permis d'être plus critique vis-à-vis de ma démarche ;
- mes amis et ma famille, en particulier ma mère, qui m'ont relu et ont permis de rendre mon travail beaucoup plus accessible.
- toutes celles et ceux enfin qui se battent pour préserver la richesse d'un langage ; merci aussi aux anonymes qui l'utilisent encore.

## 6. Bibliographie

- François BUSSER, *Connaissance du patois*, Union des patoisants en langue romane, 2013.
- Léa BEUCHAT, *École et patois jurassien*, travail de maturité, Gymnase français de Bienne, 2012.
- Colette DONDAINE, *Les parlers comtois d'oïl*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1972.
- Colette DONDAINE, *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1972-1991.
- Aurélie ELZINGRE, *La variation phonétique dans les parlers jurassiens : un corpus de contes recueillis par Jules Surdez (1878-1964)*, mémoire de licence, Université de Neuchâtel, 2005.
- Lisa GASSER, *Les Jurassiens face à leur patois*, travail de séminaire, Zurich, IUED, 2017.
- Jules GILLIÉRON/Edmond EDMONT, *Atlas linguistique de la France*, CartoDialect, [en ligne] <http://lig-tdcge.imag.fr/cartodialect3/>, 1897-1900.
- GODAT Christelle, « Petite histoire linguistique du Jura » in *Patois jurassien : langue et culture*, Agnès SURDEZ/Bernard CHAPUIS/Denis FRUND, Delémont, Économat cantonal, 2002.

- Xavier KOHLER, *Les Paniers. Poème Patois par Ferdinand Raspieler*, Société Jurassienne d'Émulation, 1849.
- Raphaël MAÎTRE/Gisèle PANNATIER, « Graphie commune pour les patois valaisans » in *L'ami du patois*, n°143, septembre 2009.
- Jean-Marie MOINE, « La transcription graphique des langues d'oïl dans l'actuel Canton du Jura » in *Écrire les langues d'oïl*, Charleroi, micRomania, 2002.
- Ferdinand RASPIELER, *Les Painies*, manuscrit, 1736.
- Charles ROUSSEY, *Glossaire du parler de Bournois, Canton de l'Isle-sur-le-Doubs, arrondissement de Beaume-les-Dames*, Paris, 1894.
- Jules SURDEZ, *Contes fantastiques du Jura bernois*, Bâle, Société suisse des traditions populaires, 1942.
- Simon VATRÉ, *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, préface de Jules Surdez, Société jurassienne d'émulation, 1947.
- *La graphie de Conflans pour le savoyard*, Centre de la culture savoyarde, 1995.

## 7. Déclaration et autorisation

### Déclaration

Je déclare par la présente que j'ai réalisé ce travail de manière autonome et que je n'ai utilisé aucun autre moyen que ceux indiqués dans le texte. Tous les passages inspirés ou cités d'autres auteur·e·s sont dument mentionnés comme tels. Je suis conscient que de fausses déclarations peuvent conduire le Lycée cantonal à déclarer le travail non recevable et m'exclure de la session d'examens à laquelle je suis inscrit.

Ce travail de maturité reflète mes opinions, il n'engage que moi-même, et non le professeur ni l'expert qui m'ont accompagné dans ce travail.

Lieu et date: ..... Signature: .....

### Autorisation

Le Lycée cantonal requiert votre autorisation afin qu'un exemplaire de votre travail de maturité soit mis à la disposition des étudiants du Lycée cantonal, par le biais de la médiathèque de l'école.

- Oui, j'accepte que mon travail de maturité soit mis à la disposition des étudiants du Lycée cantonal.
- Non, je n'accepte pas que mon travail de maturité soit mis à la disposition des élèves du Lycée cantonal.

Lieu et date: ..... Signature: .....

## Annexes

### Annexe n°1: aide pour l'alphabet phonétique international (API)

Symbole API	Description (exemple)	Symbole API	Description (exemple)
/i/	fr. <i>i</i>	/c/	n'existe pas en français, se rapproche de <i>ky</i> ou <i>ty</i> .
/y/	fr. <i>u</i>	/ʃ/	n'existe pas en français, se rapproche de <i>gy</i> ou <i>dy</i> .
/u/	fr. <i>ou</i>	/k/	fr. <i>k</i>
/e/	fr. <i>é</i>	/g/	fr. <i>g</i> , jamais <i>j</i> (gare)
/ɛ/	fr. <i>è</i>	/s/	fr. <i>ss</i> , jamais <i>z</i> (siffler)
/ø/	fr. <i>eû</i> (mieux)	/ʒ/	fr. <i>ch</i>
/œ/	fr. <i>eu</i> (cœur)	/ʒ/	fr. <i>j</i>
/o/	fr. <i>ô</i> (haut)	/ç/	allemand <i>ch</i> (ich)
/ɔ/	fr. <i>o</i> (donner)	/ʁ/	fr. standard <i>r</i> (rire)
/a/	fr. <i>a</i> (patte)	/χ/	allemand <i>ch</i> (ach)
/ɑ/	fr. <i>â</i> (pâte)	/r/	espagnol <i>r</i> (perro)
/ĩ/	<i>i</i> nasal, n'existe pas en français.	/r/	espagnol <i>rr</i> (perro)
/ỹ/	<i>u</i> nasal, n'existe pas en français.	/j/	fr. <i>y</i> (ail)
/ɛ̃/	fr. <i>in</i> (brin)	/w/	fr. <i>w</i> (ouate)
/œ̃/	fr. <i>un</i> (brun)	/ɥ/	fr. <i>u</i> consonne (huile)
/õ/	fr. <i>on</i>	/tʃ/	fr. <i>tch</i>
/ã/	fr. <i>an</i>	/dʒ/	fr. <i>dj</i>
:	allonge le son précédent	/p/, /b/, /t/, /d/, /f/, /v/, /m/, /n/, /z/, /l/	prononciation identique au français

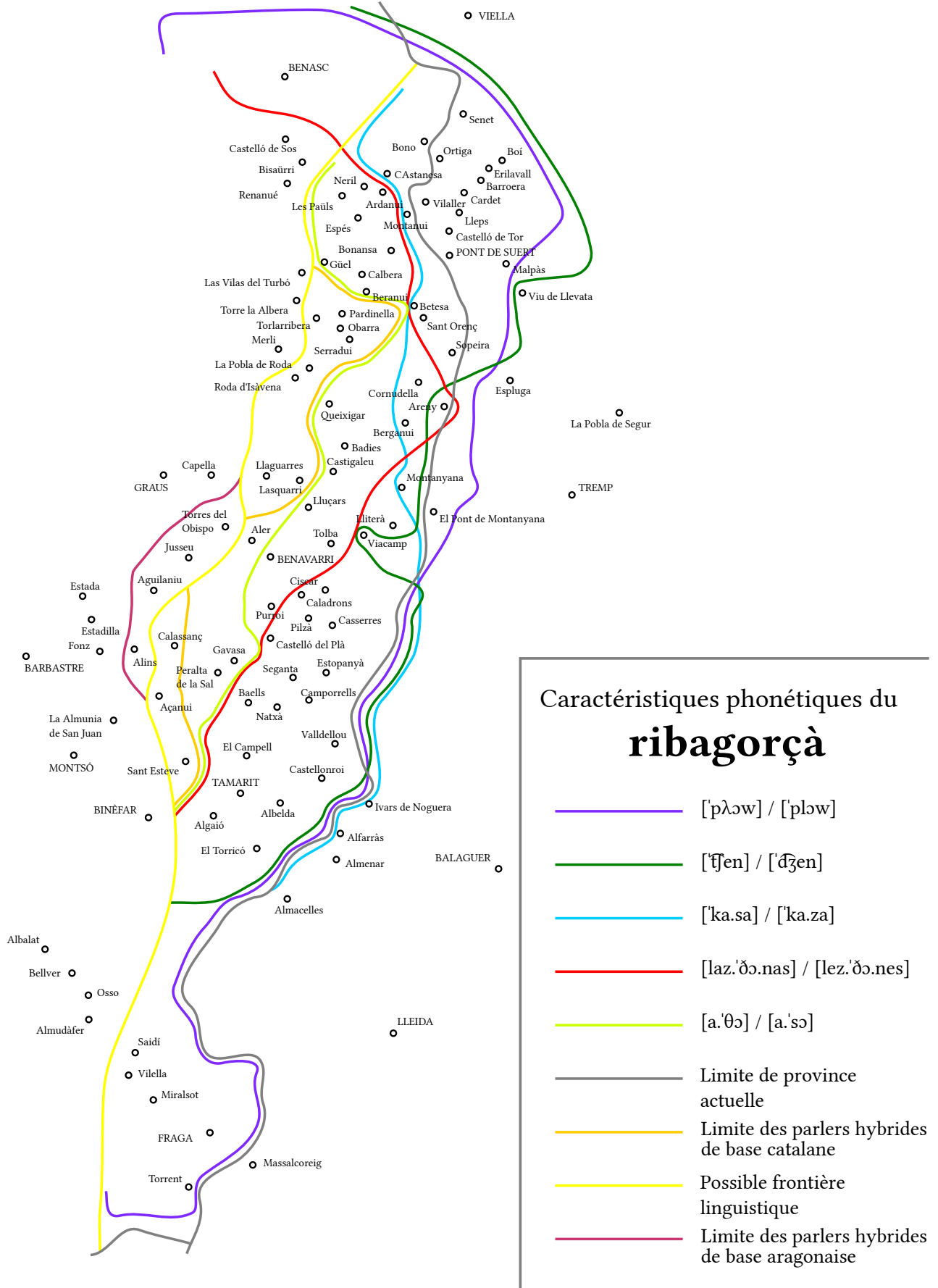
En caractères gras sont indiqués les symboles API pouvant être trompeurs voire contrintuitifs pour les francophones.

Les sons /ç/ et /χ/ sont plus couramment appelés *Ich-Laut* et *Ach-Laut*.



## Annexe n° 2: carte d'isoglosses

Carte sous licence libre Creative Commons (© ⓘ ⓘ) Joan M. Borràs) traduite par moi-même depuis le catalan.



### **Annexe n° 3: préambule du document présenté aux patoisants**

#### **« Pourquoi une graphie phonétique ?**

Je suis bien conscient que, n'étant pas patoisant et parlant mal le patois, je n'ai guère de légitimité de proposer une graphie supplémentaire. D'autant plus que, pour une langue ayant autant d'orthographe que de gens qui l'écrivent, en proposer une autre paraît bien anodin.

Néanmoins, en tentant d'apprendre le patois, je me suis retrouvé face à un problème : les écritures actuelles – bien que chargées historiquement, étymologiquement et émotionnellement, et c'est pour cela qu'elles font tout leur sens – ont parfois de la peine à refléter toutes les sonorités du patois, ou ont tendance à encourager une prononciation à la française chez les gens le parlant peu.

C'est pourquoi j'aimerais mettre à disposition de qui aimerait l'utiliser une écriture dépouillée et précise. Elle ne serait pas destinée à écrire des textes littéraires mais bien à rendre plus accessibles les sons du patois, notamment pour les débutants comme moi. Il s'agirait d'un juste milieu entre la précision d'un alphabet phonétique et la lisibilité et le sens d'une écriture conventionnelle.

[...]

J'espère que ma démarche ne sera pas mal interprétée. Celle-ci émane en effet d'une passion des langues et en particulier de celle de l'endroit où je vis, et non pas d'une volonté de venir tout chambouler sans aucune connaissance du sujet. La question maintenant est de savoir si cette graphie est bel et bien adaptée à son but. »

Le reste du document était à quelques détails près identique à la graphie actuelle.